

L'an deux mil seize, le quatorze juin à 20h00

Le Conseil Municipal de la commune de Coulombs-en-Valois, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur François COSSUT Maire.

Étaient présents : COSSUT François, LAURENT David, LEMOINE François, LEMOINE Thierry, CARTIGNY Bruno, COIFFARD Serge Mmes CADEC Nathalie, COURTONNE Sandrine, BOUDOT Catherine, KRAUSCH Isabelle

Absents représentés : NEUSCHWANDER Annick pouvoir à LEMOINE Thierry, MASSON Alain pouvoir à COSSUT François,

Absents : Mme PARISET Leticia, Mr LAROCHE Denis

Mme CADEC Nathalie a été élue secrétaire.

Lecture du dernier compte rendu en date du 8 avril 2016.

Marché public réfection des chemins communaux

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil municipal le projet requalification du chemin de la Redoute et du chemin des Brousses

Le choix du titulaire s'est porté sur la proposition suivante :

LOT 01 VRD

Entreprise WIAME VRD 77263 LA FERTE SOUS JOUARRE

montant HT offre de base tranche ferme : 54 419,50 €

montant HT offre de base tranche conditionnelle : 24 864,00 €

Accepté à l'unanimité des présents

Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame COURTONNE Sandrine.

Elle évoque le futur programme pour la mise en place du PLU, indique qu'une enquête publique aura lieu courant du mois d'octobre si celui-ci ne prend pas de retard.

Des informations sur le début de l'enquête publique seront indiquées à tous les administrés de la commune.

Questions diverses

Travaux de la grande rue : Les travaux ont été financés par le Département.

Travaux de voiries Lizy sur Ourcq et limite de L'Aisne : Travaux de voiries du 4 juillet au 5 Août (risque de changement de dates). Déviations seront mise en place, les plans sont visibles en mairie.

Information site internet : Les affiches des activités de la communauté de communes y seront insérées.

Cérémonie du 14 juillet 2016 : Commémoration le 13 juillet 2016, repas, retraite aux flambeaux, feu d'artifice.

Bulletin municipal : Le prochain bulletin municipal sera publié courant du mois de septembre.

Saisonniers pour le mois de juillet et Août : Période de travail du 4/7 au 5/8. Personne choisi : V. PLOTTET

Point sur les travaux programmés.

Radars pédagogique : En cours, rencontre avec les différentes entreprises.

Eclairage public : Pas d'éclairage public rue du puits d'amours depuis 3 semaines.

Sente du pré des demoiselles : Interdire le désherbage de la berge avec des produits.

Déchetteries : Problèmes lors des encombrants, de produits dangereux non ramassés.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire, lève la séance du Conseil Municipal à 22h30.